



IA
@ la CDC



Une séance du CUEP, le vendredi 13 mars 2026...

Elle débute ce vendredi 13 mars à 11h et l'on peut constater que le Directeur Général censé la présider est déjà absent. Pourtant, vu l'heure tardive, on aurait pu imaginer que cet horaire était destiné à permettre à Mr Sichel d'assister aux débats du CUEP de bout en bout, mais il n'en fut rien et ce dernier arriva à 14h30.

L'ensemble des organisations syndicales rappellent d'emblée qu'il a été demandé par la F3SCT Nationale à l'unanimité une expertise externe sur la mise en œuvre et le développement de l'IA au sein de l'établissement public... et que cette demande est restée sans effet à ce jour.

Le représentant de la DRH estime que pour l'instant, « *il ne saurait dire ni où, ni comment l'IA peut être implémentée sur nos activités* ». De fait, **la direction est d'accord avec le principe de l'expertise externe sur l'IA, mais n'est pas en mesure de la commanditer aujourd'hui.**

Un vote unanime des organisations représentatives du personnel est émis en séance sur le principe de cette expertise externe qui sera mise en place dès que les conditions le permettront d'ici la fin de l'année 2026.

Le **SNUP** déplore, néanmoins, le manque de détermination et de courage des syndicats majoritaires (UNSA, CFDT) en cette affaire, car, comme le rappellera son représentant, **une enveloppe de 140 millions d'euros pour l'IA a été débloquée début mars par le groupe CDC afin de mettre en place un accord cadre avec la société Sopra Steria**. Cela démontre que cette dernière a donc avancé sur les modalités de déploiement de cette nouvelle

technologie et que l'expertise précitée pourrait être lancée immédiatement.

Puis vint la présentation du **plan de développement des compétences 2026-2029**.

Le **SNUP** s'étonne que la direction se lance dans une prospective à 4 ans alors qu'elle ne nous dit rien sur le bilan de formation 2025. On nous parle de l'avenir, mais du bilan de l'année 2025 écoulée, nous ne savons rien...

Le **SNUP** conteste cette terminologie de *développement des compétences*. Cela laisse entendre que chacun est livré à lui-même et que l'on serait dans un self-service ou l'on pourrait développer ses compétences à la carte. **Cela n'est pas la vision du SNUP qui souhaite plus de pilotage RH, plus d'accompagnements des personnels en matière de formation.** L'EOP présenté comme essentiel en la matière lors de son lancement en 2023, n'est même pas cité dans le document.

Ecoles des territoires, des politiques sociales, de la Finance, du numérique... tout cela révèle des formations cantonnées à des domaines techniques bien définis, **mais sans liens, sans passerelles visibles entre elles**. On assiste ici à la déclinaison de plans de développements des compétences au pluriel, plutôt qu'à UN PLAN de développement des compétences.

Chacun s'enferme dans son Silo, dans sa spécialité comme la Finance, le Numérique, le Contrôle interne ou sa direction Banque des territoires, Politique Sociale. Bientôt la mobilité ne s'opèrera plus qu'au sein de ces structures ?



L'emploi est en danger @ la CDC



Les deux mots essentiels absents de ce Plan quadriennal, ce sont les mots PASSERELLE et ACCOMPAGNEMENT.

Dans cette longue litanie de spécialités et de spécialistes repliés au sein de leurs univers bien hermétiques, où est passé le collectif de travail de l'Etablissement public ?

Que reste-t-il de ce dernier et de ses missions d'intérêt général qui doivent pouvoir être toutes accessibles et exercées par chacun et chacune d'entre nous, des politiques territoriales, aux politiques sociales en passant par la bancaire jusqu'au logement social ?

De la même façon que le sang circule à l'intérieur de notre corps, *un plan de développement des compétences* digne de ce nom devrait offrir, à l'ensemble des personnels, la possibilité de pouvoir évoluer et circuler via une mobilité vers toutes les directions de l'Etablissement public et l'essentiel de ses métiers avec une formation appropriée.

Que signifie la LXP comme *Learning, eXpérience, Plateform* dans le document de la CDC ?

L'indépendance, la souveraineté du pays qui semble être le dada de nos dirigeants, cela commence par la défense de la langue française, car si l'anglicisme technique fleurit au sein de notre Etablissement public, le ver est déjà dans le fruit et la souveraineté recule.

« La LXP favorisera l'autonomie, l'autoformation, et l'apprentissage en continu. »

Pour le **SNUP**, si chacun se débrouille avec *son projet de formation*, on ne voit pas très bien où est le rôle de la DRH en la matière... Est-ce cela les nouvelles modalités de formation au sein de notre Etablissement public, on vous

propose des outils numériques, des plates formes et puis débrouillez-vous... roulez jeunesse...

Pourquoi, dans ce cadre, ne crée-t-on pas une nouvelle **Direction des Ressources Inhumaine** (inhumaine au plein sens du terme car pilotée par des objets) sous le contrôle d'une IA ?

Voilà une proposition dangereuse que le **SNUP** vous fait, une proposition dangereuse car il est à craindre que dans cet univers technologique incontrôlé, les ressources humaines n'aient pour l'essentiel aucun avenir. A l'évidence toutes les incantations actuelles sur la mise en œuvre et le déploiement rapide de l'IA cachent une volonté de réduire le travail humain et de le voir supplanter par la machine.

De même qu'on lutte aujourd'hui contre l'artificialisation des sols, **il devient urgent de combattre l'artificialisation des rapports humains**. Voilà où se trouve, désormais, la véritable **Responsabilité Sociétale et Environnementale** au 21ème siècle.

Et si Monsieur LE Directeur Général avait été présent lors de la présentation de ce Plan, le **SNUP** se serait fait un malin plaisir de lui dire, que le vrai décideur c'est celui qui se hisse au-dessus du courant technologique pour en saisir le sens afin de l'utiliser dans son propre intérêt, mais ce n'est pas celui qui se laisse porter par ce courant technologique... au risque de s'y noyer.

Bien entendu l'UNSA et la CFDT ont voté POUR ce plan de développement et lui ont donné une majorité. La CFE-CGC s'est abstenue. Le **SNUP** et la CGT ont voté CONTRE.